

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 50, Numéro 6 - Février



Dans ce numéro :

Page 3 Chronique municipale
Page 5 Festival du Bootlegger
 Service des loisirs
Page 6 Nouvelles de votre biblio
Page 8 Fabrique
 Chronique de la Gare

Page 12 Club de randonnées Appalaches
Page 13 FADOQ
 Club Optimiste
 Chapelle au Pied-du-Lac
Page 16 Petites annonces
Page 20 Calendriers

Mot du comité du journal

Le comité aimerait connaître vos idées ou suggestions pour le journal afin qu'il réponde encore davantage à vos intérêts. Quelles informations de la Municipalité aimeriez-vous lire? Qu'est-ce que vous désirez retrouver dans le journal municipal?

Faites-nous part de vos commentaires à l'adresse courriel info@riviere-bleue.ca ou par téléphone au 418 893-5559 poste 4801.

Bonne lecture!

Le comité du journal



JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L 2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 180 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY



MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal :

6 mars 2026

Pour une publication le :

18 mars 2026



La Municipalité vous informe :

1^{er} mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
10 MARS 2026 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

Courriel: info@riviere-bleue.ca
Site Web: www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418 893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de janvier et février 2026.

Résolutions :

Janvier :

- Règlement 2025-482 abrogeant le règlement 2022-430 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus-es de la Municipalité de Rivière-Bleue
- Règlement 2025-483 autorisant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux et abrogeant les règlements numéros 2018-393, 2021-427 et 2021-428
- Règlement numéro 2025-484 Règlement

modifiant la limite de vitesse de deux rues municipales de la municipalité de Rivière-Bleue

- Règlement numéro 2025-485 établissant le taux de la taxe foncière générale 2026 et des taxes spéciales, de services et des compensations
- Avis de motion – règlement concernant le traitement des élus
- Projet de Règlement numéro 2026-486 relatif au traitement des élus municipaux
- Dépôt d'une mise à jour du rôle d'évaluation
- Représentativité des élus
- Certificat de disponibilité de crédit pour l'exercice financier 2026
- Paiement des quotes-parts des dépenses de la communauté régionale
- Renouvellement de l'adhésion à des associations - Association des directeurs municipaux du Québec - Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec - Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives
- Mandat de vérification externe à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, s.e.n.c.r.l., – États financiers 2025
- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Compensation de base aux municipalités
- Cotisation au Réseau Biblio du Bas Saint-Laurent
- Demande d'aide financière – Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités
- Formation service incendie
- Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 259 900 \$ qui sera réalisé le 9 février 2026
- Adoption du Budget 2026 de l'Office

- municipal d'habitation du Témiscouata
- Reconnaissance du Comité pour le maintien des services médicaux d'urgence 24/7 au CLSC de Pohénégamook (MDSMU-24/7)
- Engagement de professionnels pour un mandat – Évaluation de la contamination fongique
- Autorisation de signature à l'adjointe de direction – Convention d'aide financière ATR
- Engagement de professionnels pour un mandat – Service en ingénierie pour la réfection des rues Peupliers Ouest et Pied-du-Lac
- Engagement de professionnels pour un mandat – Remplacement du panneau de contrôle pour la station principale d'eau usée
- Appui à la demande d'aide financière-Projet ACTES (Actions collectives en Transition Environnementale et Sociale)
- Engagement de professionnels pour un mandat – Mise à niveau de l'ordinateur Scada (Eau potable)
- Vente de terrain – Monsieur Jocelyn Ouellet

Février

- Règlement numéro 2026-486 relatif au traitement des élus municipaux
- Avis de motion – projet de règlement numéro 2026-487 amendant le règlement de zonage numéro 2015-364 et ses amendements de la municipalité de Rivière-Bleue
- Premier projet de règlement numéro 2026-487 amendant le règlement de zonage numéro 2015-364 et ses amendements de la municipalité de Rivière-Bleue
- Avis de motion – projet de règlement numéro 2026-488 modifiant le Plan de

zonage 2015-363 de la municipalité de Rivière-Bleue

- Premier projet de règlement numéro 2026-488 modifiant le Plan de zonage 2015-363 de la municipalité de Rivière-Bleue
- Avis de motion – projet de règlement 2026-489 constituant le comité de consultation en urbanisme de la municipalité de Rivière-Bleue
- Projet de règlement 2026-489 constituant le comité de consultation en urbanisme de la municipalité de Rivière-Bleue
- Avis de motion – projet de règlement 2026-490 sur les Projets particuliers de constructions, d'occupation ou de modification d'un immeuble de la municipalité de Rivière-Bleue
- Projet de règlement 2026-490 sur les Projets particuliers de constructions, d'occupation ou de modification d'un immeuble de la municipalité de Rivière-Bleue
- Avis de motion – Projet de règlement numéro 2026-491 régissant les camions-restaurants
- Projet de règlement numéro 2026-491 régissant les camions-restaurants
- Avis de motion – Modification à l'échelle de tarification et à la politique de location
- Projet de règlement numéro 2026-492 Modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
- Modification de la résolution 25-12-222 – Calendrier des rencontres
- Achat d'un espace publicitaire – Feuillet paroissial de la Fabrique de Rivière-Bleue
- Respect du règlement 2019-394 portant sur la gestion contractuelle
- Mise à jour des conditions de travail des employés et des officiers municipaux

- Engagement permanent de Monsieur Andrii Zadorozhnyi
- Entente de location – Âge d’or – 2026
- Participation à des rencontres et activités
- Entente de collaboration et de couverture d'assurances entre le Club de randonnées Appalaches et la Municipalité de Rivière-Bleue

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Festival du Bootlegger

Souper italien

Le samedi 7 mars, pour bien conclure la semaine de relâche, le comité du Festival organise un souper familial à saveur italienne! Petits et grands sont les invités à un souper italien à volonté! 22.00\$ adulte et 14.00\$ 12 ans et moins. Les billets sont présentement en vente au bureau municipal!



**Marie-Eve Nadeau,
Adjointe de direction**

Service des loisirs

Semaine de relâche

Beaucoup de nouveautés cette année! Le retour du populaire tournoi 3 x 3, une soirée Laser Tag, après-midi jeux gonflables, soirée disco et souper italien familial! Pour inscription ou information 418-893-5559.

Semaine de relâche à Rivière-Bleue



• Lundi 2 mars (inscription obligatoire)

Tournoi 3 x 3	Dîner 15.00\$
M11 à M18	info 418-893-5559
Inscription 10.00\$	



• Mardi 3 mars (inscription obligatoire)

Laser Tag 10 -99 ans	19 h 00 à 22 h00
5.00\$	info 418-893-5559



• Mercredi 4 mars

Jeux gonflables	2 à 12 ans
Gratuit	13 h à 16 h



• Jeudi 5 mars

Soirée disco	12 à 17 ans
18 h à 22 h	



• Samedi 7 mars (achat de billets obligatoire)

Souper italien à volonté	22.00\$ adulte
	14.00\$ 12 ans et moins

Semaine de relâche à Rivière-Bleue



- Vendredi 6 mars

Soirée nocturne
Gratuit

Clair de lune 19 h 30
Sentier du Bootlegger

Autres activités offertes:

- Sentiers de raquette du Bootlegger
Situé au bout du chemin Brissette et au Beau Lac

- Horaire de la bibliothèque

mardi de 18 h 30 à 20 h
mercredi de 13 h à 15 h
dimanche de 15 h à 17 h

- Horaire du patinage libre

mardi de 18 h 30 à 20 h
mercredi de 13 h à 15 h
dimanche de 15 h à 17 h

- Horaire du hockey libre

mardi de 18 h 30 à 20 h
mercredi de 13 h à 15 h
dimanche de 15 h à 17 h



Marie-Eve Nadeau
Adjointe de direction

Des nouvelles de votre biblio

Les Kits Math : Location gratuite de jeux de société à votre biblio, en collaboration avec Acti-Familles.

1. Bora Fruta (6 ans)
2. C'est mon fort (6 ans)
3. La chasse aux pirates (4 ans)
4. Le aventures du rail (8 ans)
5. Therno (7 ans)
6. Paléo (10 ans)
7. Taxi (5 ans)



En février 2026, se serrer les coudes, c'est aussi possible à la bibliothèque !

♥ La solidarité est au cœur de la mission des bibliothèques.

Elles sont des lieux d'accueil, de rassemblement et de divertissement collectif : jeux de société, conférences, activités de l'heure du conte et bien plus encore.

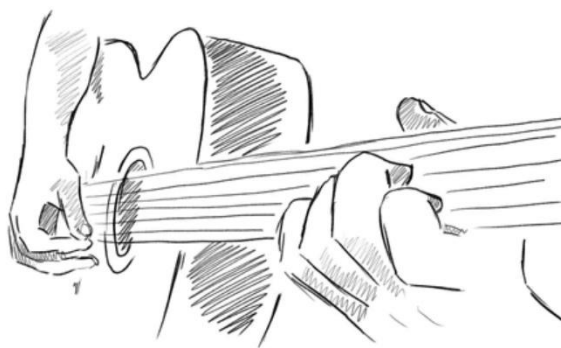
✉ Pour en savoir plus sur la campagne, Se serrer les coudes, c'est possible aussi à la bibliothèque, consultez :

solidarite@mess.gouv.qc.ca

👤 Pour vous impliquer, trouvez les coordonnées de votre bibliothèque :

<https://www.reseaubibliobsl.qc.ca/nous-joindre/>

✳ Bienvenue, partage, entraide et esprit de communauté : venez faire vivre ces valeurs dans votre bibliothèque.



Tu joues de la guitare ?

Tu en a assez de jouer de la guitare seul dans ton coin?

Tu as une guitare et tu aimerais partager ta passion avec d'autres?

Ça t'intéresse de partager tes connaissances avec d'autres?

La bibliothèque de Rivière-Bleue est disponible les lundis pm pour permettre aux intéressés peu importe leur niveau, à venir «jammer» ensemble. C'est un rendez-vous musical qui permet de s'amuser tout en apprenant des uns des autres et ce, gratuitement!

Si ça t'intéresse, communique avec Christiane Roy au 418 -893-5686

Vente de livres usagés à votre biblio

De nombreux livres en très bon état : romans, livres de recettes, etc. Contribution libre.

Aide-mémoire :

- Voici tous les services en ligne disponibles (en étant membres de votre biblio)
- C'est gratuit!
- À GO on lit!
- À la découverte de Alpha numérique
- Biblio-Parents
- Biblio-Santé
- Bibli Odyssée
- Généalogie
- Québec Jeux d'évasion numériques
- M'abonner/Renouveler
- Mes aïeux
- Mon dossier NIP BIBLIO
- Prêt numérique
- Protégez-vous
- Quoi lire
- Revues – Libby
- Soutien aux ressources numériques
- Tout apprendre
- Trouve-Livre
- Suggestion d'acquisition de livres numériques

Pour tous ces services accédez à www.reseaubibliobsl.qc.ca

Frigo libre-service :

Pour ceux qui veulent utiliser le frigo à la bibliothèque, soit pour venir porter des denrées ou venir vous en procurer, les heures possibles sont: les mardis soir de 18 h 30 à 20 h, les mercredis de 13 h à 15 h et les dimanches de 15 h à 17 h.

Christiane Roy

Fabrique

Message de la Fabrique

RAPPEL : Horaire des messes et des célébrations de la parole

Les messes sont maintenant à 16 heures le samedi après-midi jusqu'au mois de juin. Lorsqu'il y aura des célébrations de la parole avec communion, elles seront à 9 h 30 le dimanche. L'invitation est lancée de venir participer à ces moments de partage.

Sur semaine, surveillez le bulletin pour plus d'informations.

L'Assemblée de fabrique

Il y a eu élection de deux marguilliers le samedi 31 janvier dernier. Madame Dolorès Ouellet et monsieur Michel Gingras ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans. Merci à ces deux personnes d'avoir accepté cette mission pour votre paroisse.

L'Assemblée est donc constituée de Régis Pellerin, prêtre modérateur, Christian Ouellet président, Louise Cassistat, vice-

présidente, Michel Gingras, Denis Landry, Madeleine Lévesque, et Dolorès Ouellet, marguilliers. Louise Cassistat est la trésorière et Denis Landry le secrétaire.

Mercredi 18 février 2026 :

Mercredi des cendres

Le Mercredi des Cendres est le premier jour du Carême. Lors de cette journée, les fidèles assistent à une messe durant laquelle le prêtre leur trace une croix sur le front avec de la cendre, issue des rameaux du Dimanche des rameaux de l'an passé, en signe de l'espérance en la miséricorde de Dieu. En 2026, il est célébré le mercredi 18 février. Située 46 jours avant Pâques, le Mercredi des Cendres est une journée de pénitence et de prière fervente, pour les chrétiens, ouvrant une période de 40 jours d'abstinence et de jeûne.



Le Mercredi des Cendres vient du latin Dies cinerum (« jour des cendres »). C'est vers l'an 591 que le pape Grégoire^{ier} fixe l'entrée en Carême au mercredi précédent le premier dimanche de la saison pascale.

Denis Landry

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui éclairent la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

De la gare du CN à La Vieille Gare, les étapes d'une renaissance (partie 1)

1979. Un dernier train de voyageurs, un « Budd » ou autorail, s'arrête à Rivière-Bleue. Selon les plans du CN, notre gare doit être démolie comme ses consœurs du Transcontinental ainsi que plusieurs autres de l'ancienne ligne du NTR (National Transcontinental Railway). C'était sans compter sur la vigilance de Bibiane Landry Gagnon et du Club d'artisanat Riverain qui, dès 1976, avaient entamé des démarches pour l'achat du bâtiment.

1981. La gare est vendue pour 1\$ à la Municipalité de Rivière-Bleue. Un contrat de prêt d'équipement entre la Municipalité et le Club confie à celui-ci l'occupation de la gare.



La gare au début des années 1980

Un autre contrat lie le Club à Georgette Gagné pour l'installation du Musée des Pionniers dans la partie hangar. Le Club engage des rénovations et en 1985 la bénédiction de l'ex-gare devenue centre artisanal et culturel a lieu. Le Club en assurera la gestion jusqu'en 2007, année de la prise en charge par la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue.

2005. La Municipalité fait part à Carmelle Gingras Bélanger, présidente du Club d'artisanat Riverain, que l'existence de la gare est en péril. En effet, les assurances refusent de couvrir le bâtiment, le hangar menaçant de s'affaisser : la partie avant, (salles d'attente, bureau, cuisine) a une fondation en béton, mais la partie arrière, le hangar, repose sur de gros troncs de bois d'environ 50 cm entourés de cages de pierres, troncs qui, avec le temps, ont pourri; la structure s'enfonce dans le sol. La municipalité doit réparer ou démolir ! Et s'il y a réparation, la gare devra élargir son offre.

2006. Branle-bas de combat. Le Club Riverain a élaboré un projet et le présente à la municipalité. Marielle Landry et moi prenons contact avec le CLD du Témiscouata; Denis Ouellet, directeur général, et Martine Proulx, responsable au tourisme, nous aident à établir les premières démarches :

- Le 22 février, une réunion citoyenne a lieu à la salle Mario Nadeau de la Villa de Rivière-Bleue, un comité de sauvegarde de la gare est fondé ; en font partie Jean-Pierre Beaulieu, Laurette Beaulieu, Jules Côté, Jean-Guy-Drolet, Marielle Landry, Richard Malenfant, Serge Montgrain,

- Une pétition pour la sauvegarde de la gare est lancée auprès de la population : 500 signatures favorables à la sauvegarde sont recueillies,

- Une première évaluation des travaux nécessaires est demandée à messieurs Boutin et Asselin, suite à laquelle le Comité décide d'aller de l'avant.

3 août 2006. Le Comité obtient ses lettres patentes sous le nom de Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue.

Le reste de l'année est consacré à la demande de soutien aux différentes associations du milieu, aux municipalités du Transcontinental, à l'élaboration d'un plan d'affaires avec le soutien de Nadine Denis du CLD. Seront engagés pour faire les différentes évaluations l'architecte Alfred Pelletier, Yannick Michaud d'Actuel Conseil, Jean-Paul Roy, ingénieur électrique.

2007. Le 3 janvier, le CA rencontre Réal Bossé qui accepte d'être le porte-parole du projet. L'année commençait bien : Réal, chacun le sait, ne manquait pas une occasion de parler de son Rivière-Bleue natal!

Le 8, la Municipalité vote une motion de règlement en faveur de la citation de la gare comme monument historique.

Ce nouveau statut de la gare nous ouvrait les portes des ministères et des associations consacrées au tourisme et au patrimoine. Le 5 juin, le Registraire des biens culturels accuse réception de ce règlement. La gare est maintenant au Répertoire des biens culturels et, par la suite, elle le sera au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux.

Qu'est-ce qui le justifie ? La gare est la seule des gares de l'ancienne ligne du NTR à être encore debout entre Edmundston et Fitzpatrick au-delà de Trois-Rivières ; de plus son architecture (plan en L, toiture, lucarnes, revêtement), est typique des gares du début du 20^e siècle et elle a subi peu de transformations à l'intérieur.

Le 18, avec le CLD, nous révisons le plan d'affaires et nous mettons en route le plan financier. Suite à quoi, le 5 février, la Municipalité vote une subvention de 40 000 \$ pour le projet, ce montant équivalant à ce qu'il aurait fallu pour la démolir.

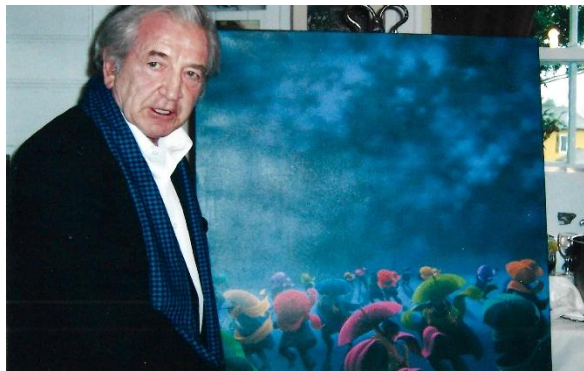
Le mois de février et les suivants seront occupés surtout par les demandes de financement : CLD, Pacte rural, SADC, ATR, MCCCCF, MTLQ, Mamrot, MEQ, Caisses Desjardins du Transcontinental, toutes demandes bien reçues.

Le 15 février, c'est l'assemblée générale de fondation de la Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue.

Les règlements y seront acceptés ainsi que le **projet de réhabilitation de la gare afin d'en faire un Complexe touristique artisanal et muséal, comprenant musée, centre d'artisanat et café**, plan préparé avec l'aide du CLD, aide qui nous est acquise grâce à notre nouveau statut d'organisme d'économie sociale. Un projet de 432 149 \$.

13 mars : on envoie à Revenu Canada la demande du numéro de charité accompagnée de la lettre de notre députée fédérale Mme Thibault : être enregistré comme organisme de bienfaisance permettra d'émettre des reçus pour don. Ce numéro nous sera accordé en juin, rétroactivement au 1^{er} avril 2007.

30 mai - **Claude Théberge**, à l'instigation de sa sœur Marina, nous remet la reproduction d'une de ses œuvres « **Soir de novembre** », une giclée, c'est-à-dire une reproduction sur toile, 34"x36", évaluée à 2 800 \$.



Claude Théberge et sa toile

En janvier 2008, tous les permis obtenus, la loterie sera mise en route : 1 000 billets à 10 \$. Tous seront vendus. Madame Jeannette Landry sera la gagnante. Avec les 40 000 \$ de la municipalité, il ne nous reste plus qu'à trouver 372 149 \$.

À ce sujet, Monsieur le ministre Claude Béchard, notre député du Kamouraska-Témiscouata, était venu inaugurer la bibliothèque municipale réaménagée. On m'a permis, en fin d'événement, d'exposer le projet de réhabilitation de la gare ; nous lui avons demandé d'intercéder pour nous auprès des différents ministères. « Faites votre part, nous dit-il en quittant, et je ferai la mienne. » Notre part, c'était 45 000 \$. Nous les avons amassés. Il a tenu parole ! Le 21 avril 2008, le Fonds d'aide aux immobilisations nous versait 135 392 \$ en vertu du Fonds du patrimoine culturel québécois et monsieur Béchard y ajoutait 5 000 \$ de son enveloppe budgétaire, plus son intercession bienveillante auprès des autres ministères. Rappelons qu'à la même époque une autre corporation sollicitait la générosité des RiverainEs : la corporation du Manoir.

Le 1^{er} juillet a lieu le spectacle d'improvisation avec Réal Bossé, faisant suite à des ateliers d'impro. Nous aurons en juillet 2009, avec Michel D'Astous, un atelier d'écriture.

Le 15 octobre, nous participons à l'AGA de la Route des Frontières ; être membre de cette corporation nouvellement et bellement implantée a été un plus dans notre recherche de financement, comme l'a été le fait d'être membre de l'ATR et du Conseil de la culture du BSL. Heureusement, la présidente que j'étais était bien secondée d'une vice-présidente, Marielle Landry, pour toutes ces réunions.

Décembre 2007, la campagne de financement est officiellement lancée par son président, le maire Marcel Landry. **L'objectif, 45 000 \$.** Les moyens : la loterie, les lettres aux citoyens de Rivière-Bleue et aux Riverain(e)s de l'extérieur, aux commerces et industries, des activités : souper de Noël, danses, bingos, marchés aux puces, concours littéraire, Fête de la neige, vente de salles (5 000 \$, 2 000 \$, 1 000 \$), de « bunchs » de bardeaux (50 \$) et de marches d'escalier (25 \$). Tout était bon ! Je ne saurais énumérer toutes les sollicitations faites : signalons celles-ci qui nous ont répondu favorablement, la ville de Pohénégamook, les Clercs-de-Saint-Viateur et les Sœurs du Saint-Rosaire, nos deux congrégations d'enseignants et d'enseignantes d'autrefois, le CN, Phyllis Lambert, architecte reconnue dans la préservation du patrimoine bâti et qui nous a chaudement félicités.

2008. Nous avons deux concurrents suite à l'appel d'offres pour le musée : Gid Design dont j'avais visité le musée des Autochtones à l'Ancienne-Lorette, et la compagnie qui a réalisé celui des Sœurs du St-Rosaire à Rimouski, visité lui aussi. Nous voyions le musée en deux parties : un centre d'interprétation ferroviaire, et un musée scolaire et religieux. Car la Fabrique mettait à notre disposition tous les artefacts du musée situé au jubé de l'église, fermé depuis 2004. En août, monsieur Rancourt nous rendit visite: « Des musées scolaires et religieux, il y en a plusieurs. Mais votre histoire, celle d'un village de l'arrière-pays remontant aux années 1850, vous seriez les seuls à la raconter. » Cette idée, le plan qu'il a proposé, et le prix, bien entendu, emportèrent l'adhésion. Et nous ne l'avons pas regretté. **Au 18 décembre, Gid Design proposera un premier concept pour le musée.**

En gros, l'année 2008 sera consacrée : d'une part à finaliser les plans et devis de l'architecte, des ingénieurs du sol et de l'ingénieur électrique, à signer leurs contrats, de même qu'avec Gid Design pour le musée ; d'autre part à compléter le financement et à signer les différents contrats avec les ministères et certaines associations comme l'ATR du Bas-Saint-Laurent et le Pacte rural. La proximité de la voie ferrée nécessitant des ententes spéciales de sécurité avec le CN fera remettre les travaux à 2009. Fin de la première partie, la suite le mois prochain...

Laurette Beaulieu

**Sources: Archives et photos de la Corporation
du patrimoine de Rivière-Bleue**

Randonnées Appalaches



Une belle reconnaissance pour le Club de randonnées Appalaches

L'année 2025 s'est terminée avec une belle reconnaissance pour notre club. Cette lettre de Monsieur Bernard Généreux, député, soulignant notre apport à la communauté fut une agréable surprise. Merci à tous nos marcheurs et aux instances locales pour leur appui renouvelé. Notre motivation est à son comble pour poursuivre en 2026, tout en rêvant des 50 prochaines années!



Par ailleurs, nous souhaitons vous rappeler l'importance de remplir la fiche statistique à la sortie des sentiers : c'est votre manière de payer l'accès aux sentiers. En effet, si cet accès est gratuit c'est que nous pouvons compter sur l'appui de la municipalité et les statistiques de fréquentation sont un de nos meilleurs arguments. Nous avons ainsi dénombré 549 inscriptions en 2024-25 au Bootlegger dont 25% en provenance de Rivière-Bleue, et on estime à 445 personnes la fréquentation aux sentiers du Beau lac pendant la même période. Bon hiver!



Randonnée nocturne : nos sentiers sous un autre œil!

Le Club vous invite à vous joindre à nous pour une randonnée nocturne. Une ambiance nouvelle pour découvrir la beauté de nos sentiers...

6 mars 2026, 19 h 30

Entrée du Parc Nature (sentier du Bootlegger à l'extrémité du chemin Brissette).

Apportez : lampe frontale, raquettes et bâtons de marche.
Activité gratuite.

*Marie-Michèle Béliveau, secrétaire et
Marie-Hélène Lemieux, membre du C.A.*



Nous vous attendons au Complexe sportif le dimanche 1^{er} mars à compter de 13 h pour un **après-midi dansant** sur la musique de Ti-Brin.

Prix d'entrée : 7,00 \$, service de bar et prix de présence.

*Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue*



TIRAGE « MOITIÉ/MOITIÉ »

La vente de billets se poursuit. Dans les prochains jours et cela jusqu'au printemps, les membres du Club Optimiste vous offriront des billets « Moitié/Moitié » afin d'aider les différents groupes jeunesse dans le financement de leurs activités. Le tirage aura lieu lors de notre souper Spaghetti, le 28 mars 2026. Le coût des billets est : 1 billet pour 2,00 \$, 3 billets pour 5,00 \$ et 8 billets pour 10,00 \$. Merci de nous encourager, vous faites une différence auprès de notre communauté.



*Lise St-Pierre,
Club Optimiste*



À Rivière-Bleue... un site patrimonial exceptionnel



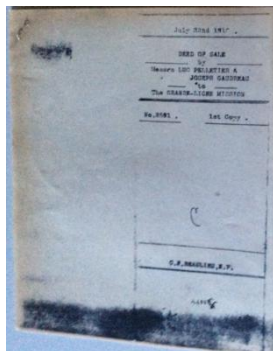
Première partie

Savez-vous que la Chapelle au Pied-du-Lac est un emplacement reconnu comme étant significatif dans le patrimoine culturel du Québec pour l'histoire de Rivière-Bleue, du Témiscouata et du Bas-Saint-Laurent.

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=205150&type=bien>

Les débuts de la Chapelle au Pied-du-Lac remonte en 1922, mais auparavant une communauté s'installait graduellement autour de la construction du chemin de fer Transcontinental qui a assuré un véritable essor de colonisation axé sur l'exploitation forestière.

Accompagné de son beau-frère Luc Pelletier, Joseph Gaudreau ouvrit un magasin général. Il avait été un membre fidèle de l'église baptiste francophone de Waterville et avait l'esprit missionnaire. Immédiatement il commença à parler de l'évangile à ses clients et voisins.



C'est dans ce contexte qu'en 1910 Joseph Gaudreau et Luc Pelletier cédèrent un grand terrain à un organisme, la Mission de la Grande-Ligne, visant à donner du support aux protestants francophones. D'autres personnes s'ajoutèrent au fil du temps attirées par le développement économique de la région. Dans la même année une maison fut transportée sur des billots depuis Saint-Eusèbe pour servir de presbytère, de lieu de culte et d'école. Un premier pasteur est envoyé par la Mission de la Grande-Ligne en

la personne de Napoléon Nathan Aubin pour servir de pasteur résident. Les familles qui se réunissaient avec lui portaient les noms d'Aubin, Banville, Cassinat, Gosselin, Gaudreau, Pelletier et Thibaudeau, ces quatre dernières étant venues de Waterville.



En mai 1911, Napoléon Nathan Aubin quitta. Il fut remplacé par Henri Lanctin, alors étudiant avancé à l'Institut Feller de Saint-Blaise-sur-Richelieu. Il sera pasteur jusqu'en 1914 et de 1919 à 1932. Il passa l'été à faire du colportage dans la région. Le pasteur Lanctin amena à l'Évangile une nouvelle famille, celle de Jean-Baptiste (Johnny) Lepage et de son épouse Clara Dionne, baptisée dans les eaux du lac Long le dimanche 10 août 1911.

En 1920, la communauté protestante comprenait 225 personnes et on avait besoin de plus de services. Il devient alors impératif d'avoir un lieu de culte pouvant desservir tous ses membres. C'est en 1921 que débute la construction d'une église dont la partie arrière servira d'école. C'est ainsi qu'Henri Lanctin est chargé de superviser le chantier de construction d'une chapelle conçue par

l'architecte Delphice Goyette. L'inauguration de la Chapelle a eu lieu en janvier 1923.



Lorsqu'en 1926, le pasteur Ludger Émard prit en charge la communauté, celle-ci connaissait certains déboires et la situation était de plus en plus difficile. Des membres fondateurs commençaient à disparaître. Ainsi le couple Gaudreau était retourné à Waterville vers 1921 et en 1928 Luc Pelletier périt dans un malheureux accident automobile. En 1929, le dernier pasteur résident, monsieur Ludger Émard quitte le Pied-du-Lac-Long. Dès lors, ce sont des pasteurs de Québec qui viennent officier les services de façon irrégulière, surtout durant



la période estivale.

Le maintien de l'école durant tout ce temps nous apparaît assurer la continuité. La conviction y est ancrée et on peut croire que

l'institution a joué un rôle important pour maintenir la flamme protestante dans le village même quand l'église a dû être fermée, faute de pasteur.

Au fil des ans plusieurs instituteurs et institutrices se sont succédé. Dans le prochain journal nous publierons l'histoire de l'école de la Chapelle au Pied-du-Lac en deuxième partie.

En janvier 2000, l'Union des Églises baptistes françaises du Canada en devient propriétaire et en 2016 vend à la Corporation de l'Église protestante du Pied-du-Lac-Long, légalement constitué dont Ruth Lepage et Jean-Yves Lepage en sont les mandataires. Le nom sera changé plus tard pour devenir la Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac.

Au fil des années la Chapelle reprendra des attributs d'origine. Madame Ruth Lepage, aidée de plusieurs bénévoles, fera toutes les démarches afin que ce lieu soit reconnu comme un site culturel, patrimonial et communautaire. Plusieurs artistes se produisent depuis lors chaque année et c'est avec une grande fierté que l'artiste de Rivière-Bleue, Réal Bossé, arrière-petit-fils de Luc Pelletier, inaugurera généreusement la salle principale qui porte aujourd'hui son nom, avec des ateliers d'improvisation. Chaque partie porte également le nom de personnes qui ont contribué par des dons au nom des descendants ou d'eux-mêmes.

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à venir voir le site sur place. L'histoire y est inscrite sur huit fanions qui ornent les murs de la Chapelle.

**Les photos sont tirées des archives de la Chapelle.*

France Nadeau

Secrétaire à la Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac

Petites annonces



Le mois de janvier chez Acti-Familles signifie le retour à notre programmation. Ce mois-ci, nous avons offert aux familles un atelier de popote, un atelier sur les purées et la DME, une sortie patinage, un bricolage, une causerie et un atelier sur la charge mentale. Surveillez notre page Facebook pour la sortie de notre horaire de février.

À noter que dans certaines bibliothèques vous pourrez trouver les boîtes Kits math (Rivière-Bleue, Saint-Marc, Packington, St-Eusèbe, Pohénégamook et chez Acti-Familles). La rotation de celles-ci a eu lieu en janvier. Les boîtes contiennent des jeux de société pour différents groupes d'âge. Les jeux sont destinés à être prêtés aux familles ou emprunter par les écoles lors de leur visite dans les bibliothèques. Le prêt des jeux est totalement gratuit. Voici un exemple d'une de nos boîtes kits math.



Pascale Morneau
Regroupement Acti-Familles

Vous récupérez plus? C'est une bonne chose



Vous redoublez d'efforts pour faire un bon tri de vos matières résiduelles et vous constatez que votre bac de récupération déborde semaine après semaine? C'est souvent le signe :

- 👉 Que vous récupérez davantage
- 👉 Que moins de matières se retrouvent aux déchets.

Il est possible d'obtenir un bac de récupération supplémentaire.

 Bonne nouvelle

Les bacs de récupération sont fournis GRATUITEMENT.

👉 Pour en faire la demande

Communiquez avec la RIDT

- par téléphone 418 853-2220 ou 1 866 789-RIDT (7438)
- par courriel info@ridt.ca
- ou par message privé

Cette mesure vise à soutenir les bonnes habitudes et à faciliter la récupération pour les citoyens qui en ont besoin.

Vous souhaitez faire une réclamation?

Un bac endommagé lors de la collecte? Un problème avec le service?

👉 La RIDT a une procédure simple pour traiter vos réclamations.

Deux façons de nous transmettre votre demande:

1 Par formulaire en ligne disponible sur notre site web au lien suivant:
<https://ridt.ca/faire-une-reclamation>

2 Par téléphone, en appelant:

 418-853-2220 / 1-866-789-RIDT (7438)

💡 Lors de votre demande, assurez-vous de fournir les informations suivantes:

- ✓ Votre adresse complète
- ✓ Le moment de l'incident
- ✓ Une description claire du problème (si possible, une photo)

Chaque réclamation est analysée et fait l'objet d'un suivi personnalisé.

Merci de collaborer en nous fournissant le plus de détails possibles: ça nous aide à régler la situation plus rapidement!

TAXE DE SERVICE MATIÈRES RÉSIDUELLES

NOUVEAU FONCTIONNEMENT 2026



Un seul bac à déchets au chemin = pas besoin de vignette

Plusieurs bacs à déchets pour la même adresse au chemin = besoin de vignettes

Regroupement au même endroit de bacs à déchets pour plusieurs adresses = besoin de vignettes

Besoin de vignettes? Contactez votre bureau municipal

POURQUOI?

La collecte et l'enfouissement des déchets coûtent de plus en plus chers.

Cela représente plus des 2/3 des frais payés à la RIDT par les contribuables!

À l'inverse, lorsque le tri est bien fait, la gestion des matières recyclables ne coûte rien.

Pour éviter de tout mettre aux poubelles, utilisez les services disponibles. **Ils sont gratuits!** (voir au verso).

MIEUX TRIER = MOINS DE DÉCHETS

Aucun frais ou vignette pour le recyclage peu importe le nombre de bacs roulants de récupération mis au chemin.

La RIDT peut vous livrer gratuitement un bac de récupération supplémentaire. Il suffit de le demander.

Les récipients pour le tri des matières organiques sont aussi disponibles gratuitement dans votre municipalité.

DES QUESTIONS?

Pour les questions **sur la taxe de service**, contactez la municipalité.

Pour les questions **sur les services, la collecte, les bacs roulants ou les conteneurs**, contactez la RIDT au 418 853-2220.

COMMENT?

Cette taxe est maintenant partagée en deux parties:

1. Une partie est pour **la gestion globale des services**. Les services sont accessibles à tous les propriétaires de bâtiments. Cette partie est forfaitaire et la même pour tous.
2. Une autre partie, pour **les services de collecte des déchets**, qui est fixée en fonction du nombre et du type de contenants à déchets que les utilisateurs mettent au chemin.

Le service de base est d'un bac roulant à déchets par logement ou commerce.

La taxe est déterminée en fonction du nombre de bacs roulants à déchets que vous mettez au chemin.

Chaque bac à déchets **supplémentaire** devra être muni d'une vignette, achetée auprès de la municipalité, et en vente dès le mois de mars.

D'ici la fin mars 2026, une tolérance sera appliquée, mais vous devez contacter la municipalité pour acheter votre vignette si vous souhaitez placer plus d'un bac roulant à déchets au chemin.

À partir d'avril 2026, la RIDT et la municipalité appliqueront des règles strictes pour la collecte des bacs à déchets. **Pas de vignette sur un bac à déchets supplémentaire, pas de collecte.**

LE TRI EST OBLIGATOIRE.

Consultez les informations au verso pour savoir où vont les matières.



Le coût de l'épicerie augmente... et chaque aliment compte 🍎 🥕

Avec le prix des aliments qui ne cesse d'augmenter, le gaspillage alimentaire a un impact direct sur le budget des ménages.

Au Québec, près de 60 % du gaspillage alimentaire provient des foyers, selon Recyc-Québec. Cela représente plusieurs centaines de dollars par année, par ménage, en nourriture achetée... puis jetée.

👉 Réduire le gaspillage alimentaire, c'est d'abord une question de bon sens et d'économie.

Quelques gestes simples peuvent faire une vraie différence

- ✓ Planifier les repas et vérifier le frigo avant d'aller à l'épicerie
- ✓ Cuisiner les restes avant qu'ils ne soient oubliés
- ✓ Congeler les surplus, le pain ou les plats cuisinés
- ✓ Bien comprendre les dates « meilleur avant », qui n'indiquent pas que l'aliment est impropre à la consommation

Moins gaspiller, c'est économiser de l'argent et utiliser pleinement ce que l'on achète.

Chaque aliment sauvé fait une différence, autant pour votre portefeuille que pour la collectivité.

🔗 Pour en savoir plus
Recyc-Québec – Gaspillage alimentaire
<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/gaspillage-alimentaire>

L'équipe de la RIDT



Vous souhaitez retourner sur le
marché du travail?

Vous avez 50 ans et plus?

**L'initiative ciblée pour les
travailleurs expérimentés (ICTE)
est pour vous!**



Vous pourriez être éligible à une allocation de participation
*Certaines conditions s'appliquent.

Contactez-nous

T : 418 855-2777

C : info@exzeco.com

Avec la participation financière de :



**Ghislaine Jean,
Adjointe administrative de direction
Groupe Exzeco**

La CHRONIQUE FORESTIÈRE de l'Association forestière bas-laurentienne



Les conifères, ces arbres de froid !

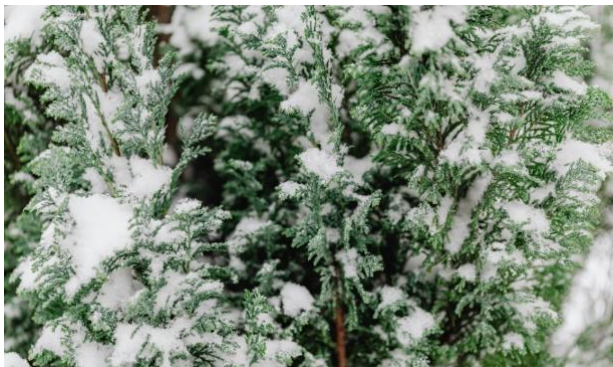
Souvent appelés bois mou ou résineux, les conifères sont apparus il y a environ 400 millions d'années. Une chose qui les rend vraiment fascinants, c'est leur **adaptation au froid !**



Les feuilles des conifères, appelées **aiguilles**, sont **petites** et allongées. Elles sont donc peu exposées à l'air, ce qui **réduit les pertes d'eau** durant la saison froide et sèche. Elles ont aussi très peu de stomates (microscopiques orifices qui permettent les échanges gazeux et par où l'eau s'échappe), ce qui réduit la transpiration et donc les pertes d'eau. Les aiguilles des conifères sont également recouvertes d'une cuticule, une sorte de **couche protectrice** épaisse et cireuse qui évite l'assèchement.

Les feuilles des conifères persistent, elles restent sur l'arbre tout au long de l'année. Elles tombent graduellement, une à une, et sont remplacées par de nouvelles aiguilles. On dit que les conifères sont **sempervirents**, c'est-à-dire toujours verts. En effet, contrairement aux feuillus, ils conservent leur chlorophylle (pigment vert indispensable à la photosynthèse) même en hiver. Il existe quelques exceptions. Ici, le

seul conifère indigène à perdre ses aiguilles est le Mélèze laricin.



De nombreux changements chimiques vont s'opérer à l'intérieur des tissus des conifères pour les rendre plus **résistants** au froid, comme parfois la production de protéines antigel.

Leur écorce aussi est faite pour passer de longues périodes au froid puisqu'elle est épaisse et remplie d'alvéoles, ce qui procure une bonne **isolation**.

L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'animation d'ateliers sur la forêt dans les écoles, les camps de jour, lors d'activités grand-public et pour divers évènements.

Claudia Parent
Directrice association forestière bas-laurentienne
www.afbl.info

PETIT RAPPEL DU SERVICE DE L'URBANISME



La Municipalité souhaite rappeler à tous les citoyens et citoyennes qui envisagent des travaux de rénovation, de construction ou de réaménagement qu'une demande de permis ou de certificat d'autorisation peut être requise avant le début des travaux.

Ces démarches permettent de s'assurer que les projets respectent la réglementation municipale en vigueur et contribuent à un développement harmonieux du territoire. Nous vous invitons donc à communiquer avec l'inspectrice en urbanisme de la Municipalité avant d'entreprendre tout projet, afin de vérifier les exigences applicables et d'obtenir l'information nécessaire.

Votre collaboration est essentielle et grandement appréciée. Elle permet d'éviter des désagréments et assure la conformité des travaux réalisés.

Pour informations et demandes de permis:
Nancy Morin, Inspectrice en urbanisme
418-893-5559 poste 4802
urbanisme@riviere-bleue.ca





FÉVRIER ET MARS 2026



Entre
deux
lacs

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
15	16	17	18	19	20	21
			Biblio 13 h à 15 h Parution du journal Entre deux Lacs	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16 h à 19 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16 h à 19 h	Cantine 16 h à 19 h
22	23	24	25	26	27	28
Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16 h à 19 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16 h à 19 h	Cantine 16 h à 19 h Messe 16 h
Mars						
1	2	3	4	5	6	7
Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16 h à 19 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16 h à 19 h Clair de lune sentier Bootlegger 19 h 30	Souper italien au Complexe Cantine 16 h à 19 h
8	9	10	11	12	13	14
Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h		Séance du conseil 19 h 30 Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16 h à 19 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16 h à 19 h	Cantine 16 h à 19 h Messe 16 h
15	16	17	18	19	20	21
Cantine 16 h à 19 h Biblio 15 h à 17 h		Biblio 18 h 30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h			